



Pension du Châtel

RUSSIER Marie-France (EI)

350 Impasse du chemin de fer

42130 Marcilly le Châtel

Tel: 04 77 76 30 44

mail: pensionduchatel@laposte.net

CONTRAT DE PENSION:

Le fait de laisser votre compagnon en pension dans notre établissement vaut acceptation totale des clauses ci-dessous :

- Tous nos locaux de pension sont visibles aux heures d'ouverture.

- Nous nous engageons à porter à nos pensionnaires les mêmes bons soins qu'à nos propres animaux.
- **- Tout pensionnaire doit être à jour de vaccins dont notamment :**
- a. C.H.P.L. + Toux du chenil pour les chiens.
b. T.C.Le pour les chats.

- Les chiens doivent être porteurs de collier antiparasitaire efficace ou traités contre les parasites externes.

- Les propriétaires auront vermifugé l'animal depuis moins de 6 mois

- Les traitements en cours peuvent être administrés que s'ils sont fournis avec leur ordonnance.

- Les habitudes, craintes, agressivités ou autres comportements doivent nous être signalés avant l'admission de l'animal.

- Nous pouvons être amenés à refuser un animal ne présentant pas les garanties sanitaires suffisantes avant l'admission de l'animal.

Notre chenil ne pourra être tenu responsable en cas de maladie, accident ou décès (En cas de décès le propriétaire peut demander de faire pratiquer une autopsie).

Tous frais vétérinaire restant à la charge du propriétaire de l'animal. Les frais de pension sont payables au plus tard au départ de l'animal.

Fait: à Marcilly le Châtel

NOM Propriétaire:

Cachet et Signature Responsable Pension

NOM Animal:

**Pension du Châtel
RUSSIER Marie-France
350 Imp. du chemin de fer
42130 Marcilly le Châtel
N° Siren 791178031**

Dates séjour: Du ___/___/___ au ___/___/___

Le: ___/___/___

Signature Propriétaire

Précédé de la mention "Lu et approuvé"

Entreprise Individuelle